

# FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE MARCHES POPULAIRES



A.S.B.L. agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
N° Entreprises : 0414.009.262  
Affiliée à la F.I.S.P., à l'I. V.V.-Europe et à l'A.I.S.F  
170 clubs- 20000 affiliés  
450 marches – 300.000 marcheurs par an



## Comité Provincial de NAMUR P.V. de l'Assemblée Générale Provinciale en date du 10-09-2019

**Sous la présidence de Madame Marie-Anne GRIMAZ**

Présences et/ou représentations des clubs de la province de Namur :  
Mrs. et Mmes représentant(e)s des clubs suivants :

Présents:

NA 001, NA 006, NA 009, NA 012, NA 015, NA 016, NA 018, NA 026, NA 028, NA 029, NA 030, NA 031, NA 035, NA 036, NA 040, NA 044, NA 049, NA 051, NA 052, NA 053, NA 054, NA 056, NA 059, NA 060, NA 062, NA 063, NA 064.

Absent:

NA 017, NA 034

**Membres présents du C.A. F.F.B.M.P. :**

Messieurs : Alain DURANT et Pierre MEURICE

Membre Excusé du C.A. F.F.B.M.P.

Madame Gabrielle Moerenhout

**Membres présents du comité provincial :**

Mesdames : Cindy Magoche et Marie - Christine CLOBERT

Messieurs : Didier BOURS, Thierry Collette, René GODEFROID, Francis GROLET, Guy HENIN, Guy SVERZUT-FONTAINE

**Membres Excusés du comité provincial :**

Madame : Françoise Denys

### 1. Ouverture de la 43<sup>ème</sup> assemblée générale des clubs Namurois par la présidente.

Madame la présidente souhaite la bienvenue aux membres du CA FFBMP ainsi qu'aux membres du CP Namur et aux présidents et représentants des clubs Namurois et demande une minute de silence pour nos amis marcheurs disparus.

Elle remercie le club NA 018 « Les Marcheurs de l'Amitié Landenne »

« J'ai remarqué que les marches de semaine prennent de l'ampleur. Pas de dîner à organiser .Veillez à ce que les distances soient respectées et créez des parcours pour les personnes à mobilité réduite. N'oubliez pas l'hygiène lors de la confection des repas. Pour les agendas Didier s'occupe de la distribution »

### 2. Approbation du PV de l'AG du 11 septembre 2018

N'ayant reçu aucune remarque dans les délais impartis, le PV a été approuvé.

### 3. Modification des statuts et règlements

Aucune demande de modification n'a été soumise

#### **4. Rapport des membres du C.P. NA.**

Chaque membre intervient et explique son action au cours de l'année :

##### **Secrétaire**

La secrétaire n'est pas présente mais elle a donné une petite lettre qui mentionne ceci :  
« Je suis absente pour de raisons médicales mais je suis de tout cœur avec vous. N'oubliez pas de rentrer vos organigrammes avant la fin de l'année (31 décembre) je compte sur vous » Elle nous souhaite une bonne réunion.

##### **Trésorier, assurances et patrimoine**

Le trésorier signale que la trésorerie sera débattue ultérieurement.

##### **Affiliation/Assurances**

- 1°) Cartes de membres pré-imprimées pour 2020 disponibles à Haltinne le 20 octobre 2019
- 2°) Il signale 13 clubs ne couvrent pas leur réunion
- 3°) Mission voiture à payer avant la date de la mission.
- 4°) Même chose pour le bâtiment.
- 5°) La déclaration accident est à envoyer dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de joindre la carte de participation. Les frais engendrés par l'accident doivent être transmis par la victime à Ethias(faire des copies) en reprenant le numéro de dossier
- 6°) Police n°45031655 concernant la perte de salaire  
Voir papier donné par l'assemblée.  
Question de Pascal des Spirous Jemeppe Sur Sambre « Et les gens qui sont hors organisation ? »

##### **Responsable promotion**

Au niveau Provincial nous y travaillons tous les jours

- 1°) Gestion du site internet du CP
- 2°) Gestion de vos annonces sur une douzaine de page Facebook
- 3°) Gestion de vos annonces sur 3 sites d'événements.  
Les tâches sont toujours exécutées « just in time » afin de coller au plus près de l'actualité(changements adresse, de départ, modifications de distances, annulations marche ... )J'en profite pour remercier chaleureusement et souligner la bonne collaboration du fils de la responsable adjointe promotion.

##### **Quelques rappels**

- A°) Nous avons toujours à votre disposition des affiches »promo » (format A4 ou A3) que vous pouvez déposer où bon vous semble excepté aux marches de la FFBMP, commandez les par mail à l'adresse [CPNA.promotion@ffbmp.be](mailto:CPNA.promotion@ffbmp.be)
- B°) Essayez autant que possible de nous donner la dénomination exacte de la salle de départ ainsi que le numéro du bâtiment dans la rue.
- C°) N'oubliez pas que la première des promotions est celle que vous clubs faites au niveau local

##### **Responsable Prospectus :**

- 1°) Afin de pouvoir inscrire le N° d'agrément, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer vos fichiers de préférence sous les formats numériques suivants : Word, doc, Excel, xls, adobe, PDF ou image JPG
- 2°) Au niveau du site de la FFBMP, c'est bien reparti vos folders sont envoyés au responsable du site <https://www.ffbmp.be/WEBSITE/BEFR/07/Marches03.php> qui les encode à nouveau sous l'onglet calendrier.
- 3°) rien d'autre à signaler.

##### **Responsable Bulletin**

Les articles sont rentrés à temps et à heure. Beaucoup de recherches de documentations et le responsable Bulletin dit qu'il fait de son mieux malgré l'approche de ses 80 ans.

##### **Responsable calendrier**

N'oubliez pas de rentrer vos calendriers 2021 avant février 2020

#### **5. Présentation des votes pour l'élection des membres du CP Namur**

##### **Membres sortants et rééligibles :**

Mesdames : Marie - Christine Clobert et Françoise Denys  
Messieurs : Didier Bours et Guy Henin.

## **6. Distribution des bulletins de vote**

Les bulletins de vote sont distribués pendant la pause.

# **PAUSE**

## **7. Approbation de la gestion**

La présidente sollicite l'approbation de la gestion réalisée au sein du C.P.

Les membres de l'assemblée générale donnent décharge aux membres du comité provincial pour la gestion de l'exercice 2018.

## **8. Vérificateurs aux comptes du C.P. Namur en février 2020 pour l'exercice 2019**

Club NA 031 « Les Hull'Ottes-Profondeville »

Club NA 035 « Les Kangourous de Falisolle »

## **9. Réunions du C.P. Namur**

Les réunions de l'année 2019-2020 sont programmées le mercredi à 17h 30 à Belgrade aux dates suivantes :

Le mercredi 02 octobre 2019

Le mercredi 27 novembre 2019

Le mercredi 13 février 2020

Le mercredi 29 mai 2020

Le mercredi 28 août 2020

## **10. Candidature pour l'organisation technique de la réunion préliminaire de l'AG FFBMP 2020 et pré calendrier 2021 le 10 mars 2020.**

Reçu la candidature du club NA 052 « Les Djâles d'Anhée »

Lieu : Rue de la Molignée 8 1<sup>er</sup> étage à Anhée

## **11. Candidature pour l'organisation technique de l'A.G. du C.P. Namur le mardi 08 septembre 2020.**

Reçu la candidature du club NA 060 « Le Joyeux Marcheur de Flawinne »

Lieu : En attente d'un local

## **12. Marche Provinciale 2020**

Aucune candidature reçue

## **13. Marche Provinciale 2021**

Proposition d'organiser une marche Provinciale par le club NA 062 « les Marcheurs de la vallée de l'Eau Noire »

## **14. Résultats des votes**

Résultat des votes du comité provincial de Namur

### **COMITE PROVINCIAL DE NAMUR - MEMBRES**

NOM	Nbre de clubs participants à l'élection	Bulletins valables	OUI	NON	Blanc/Nul	Décision
<b>BOURS Didier</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>6</b>		<b>Elu</b>
<b>CLOBERT Marie Christine</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>4</b>		<b>Elue</b>
<b>DENYS Françoise</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>0</b>		<b>Elue</b>
<b>HENIN Guy</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>2</b>		<b>Elu</b>

## **15. Tableau des présences aux réunions des membres du CP Namur pour l'année 2018- 2019**

<b>ANNEE 2018-2019</b>	<b>11 sept</b>	<b>03 oct.</b>	<b>05 déc.</b>	<b>13 fév.</b>	<b>12 mars</b>	<b>29 mai</b>	<b>27 août</b>
BOURS Didier	Exc.	Exc.	Exc.	P	Exc.	Exc.	P
CLOBERT Marie-Christine	Exc.	Exc.	P	Exc.	Exc.	P	Exc.
COLLETTE Thierry	Exc.	P	P	P	P	P	P
DENYS Françoise	P	P	P	P	P	P	Exc.
GODEFROID René.	P	P	P	Exc.	P	P	Exc.
GRIMAZ Marie-Anne	P	P	P	P	P	P	P
GROLET Francis	P	P	P	P	P	P	P
HENIN Guy	P	Exc.	P	P	P	P	P
SVERZUT FONTAINE Guy	P	P	P	P	Exc.	P	P
MAGOCHÉ Cindy		P	P	P	P	Exc.	P

## **16. Divers**

- 1°) Question de Pascal du club les Spirous de Jemeppe-Sur-Sambre « Peut- on annuler une marche en cas de tempête ou autre » La réponse est simple selon Monsieur MEURICE Pierre responsable matériel CA « la marche ne peut être annulée de toute façon les marcheurs si c'est violent ne vont pas se déplacer »
- 2°) Question générale : dimanche sans marche que faire ??Réponse il existe des marches d'entraînement organisées au sein des clubs.
- 3°) Le jour de la marche, il y a des personnes qui partent sans carte de marche que faire ??? Malheureusement on ne sait pas faire grand-chose que de dialoguer avec eux.

## **17. Clôture de la séance**

Thierry Collette  
Secrétaire Adjoint